



SSJ
 SERVICE DE SANTE DE LA JEUNESSE
 Rue des Glacis-de-Rive 11
 Case postale 3682
 CH-1211 Genève 3
 Tél. 022 327 61 50
 E-mail: ssj@etat.ge.ch
www.geneve.ch/ssj

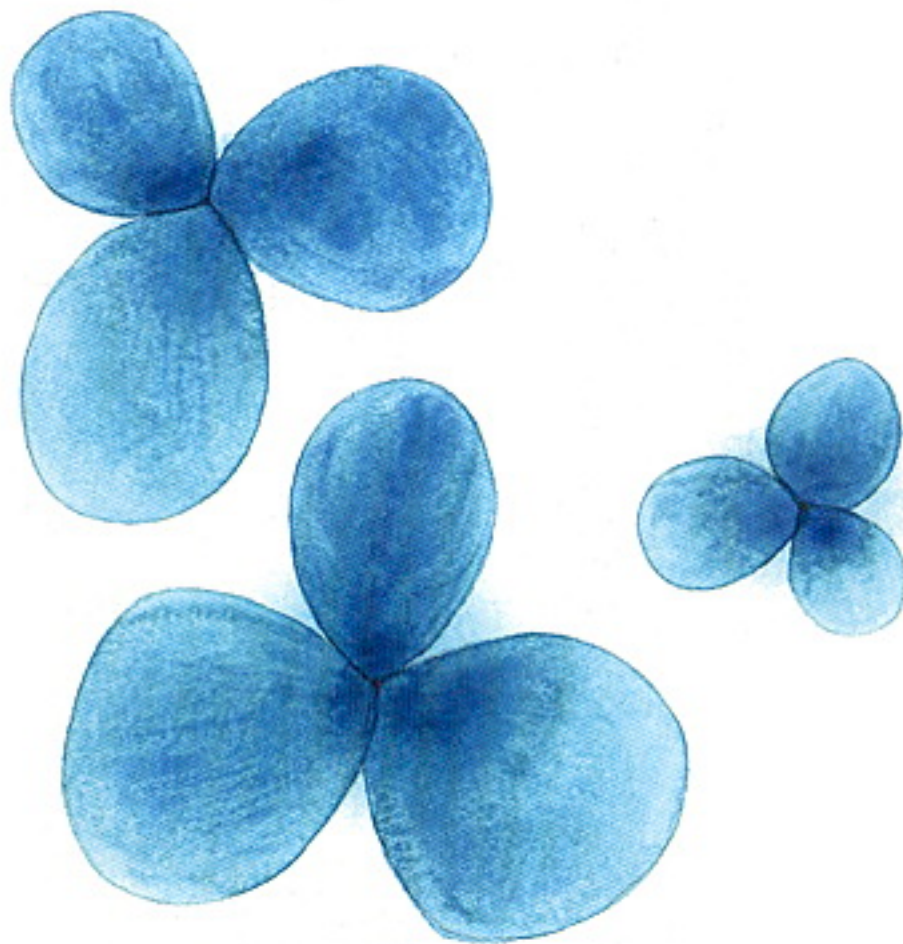
Si personne de votre entourage n'est disponible

il existe un service payant de garde d'enfant malade organisé par la Croix-Rouge genevoise :

Le Chaperon Rouge
 Tél. 022 304 04 82



En cas de difficulté financière ne renoncez pas à faire une demande, des solutions peuvent être trouvées.




Office de la Jeunesse 
SSJ
 SERVICE DE SANTE DE LA JEUNESSE

Quand votre enfant est malade...

Il a besoin de soins, de repos, de câlins.
 Il faut surveiller sa température, lui donner à boire, le dorloter...
 Peut-être consulter le médecin.

Que faire si vous travaillez?





*Si vous n'avez
trouvé personne
pour vous remplacer*

auprès de votre enfant en cas de maladie, avec un certificat médical, vous avez droit, selon le code des obligations (art. 324a), à vous absenter temporairement du travail, sans réduction de salaire pour le temps nécessaire à la recherche de solution.

Le Service de promotion de l'égalité entre hommes et femmes peut vous renseigner au 022 301 37 00.

*Si votre enfant
va en crèche*

prévoyez dès l'inscription une solution dans votre entourage : famille, amis, connaissances, voisins...

Choisissez une personne disponible en qui vous avez toute confiance et que votre enfant connaît.

